

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

L AAPI remet son MÉRITE AAPI

Québec, le 27 mai 2004 L Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) a eu l'honneur de décerner le deuxième Mérite AAPI, le mercredi 12 mai 2004 à l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec. « L AAPI a instauré son Prix Mérite AAPI pour reconnaître publiquement l'engagement remarquable d'un membre de l'AAPI, souligner l'excellence du travail d'un individu, d'une entreprise ou d'un organisme dans la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels » a précisé Me Lina Desbiens, présidente de l'AAPI. Le Mérite AAPI 2004 a été décerné au Comité de travail de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal, soit Mme Martine Gagnon de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Iles, M. Michel Goyer de la Commission scolaire des Laurentides, Mme Francine Hamelin et M. Guy Langlois, tous deux de la Commission scolaire de Laval. Ce comité de travail a élaboré une brochure intitulée « La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement ». Dans cette brochure d'une soixantaine de pages, les auteurs ont fait preuve d'un sens de la pédagogie et d'une capacité de synthèse de très haut niveau. Pour les membres du comité de sélection, cette brochure se signale par sa clarté et sa simplicité. De plus, elle répond aux principales questions en matière de confidentialité dans le milieu scolaire.. Sous la présidence d'honneur de Me André Ouimet, directeur du Service juridique au bureau du Commissaire au lobbying, le jury était composé de Me Lina Desbiens, présidente de l'AAPI, de Me François Charette, Mme Michelle Dyke et Mme Manon Vaillant, membres de l'AAPI et de Mme Linda Girard, secrétaire du comité de sélection.

Renseignements : Linda Girard, directrice générale Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)

Téléphone : (418) 624-9285 Télécopieur : (418) 624-0738

Courriel : aapi@aapi.qc.ca